

## **GOUEDO, Fabrice (ARS-ARA/DTARS-07/POLE PREVENTION ET GESTION DES RISQUES)**

**De:** SYNDICAT-SYNAPSE-ARS-PACA13  
**Envoyé:** vendredi 28 février 2020 09:52  
**Objet:** SYNDICAT-SYNAPSE : Evolution des CAP - SYNAPSE vous informe  
**Pièces jointes:** LDG\_MSO\_mobilité V 27 12 19 R.docx



### ***A l'attention de tous les personnels***

#### ***santé-environnement***

Comme vous le savez, la **consultation des CAP en matière de mobilité** a pris fin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : c'est un grand bouleversement, puisque les agents de la fonction publique souhaitant changer de poste ne rempliront plus un dossier de mobilité étudié au niveau national mais devront postuler sur une fiche de poste (avec CV et lettre de motivation) à l'image d'un recrutement dans le privé.

La DRH Ministérielle a rédigé des **Lignes Directrices de Gestion** en ce domaine (LDG Mobilité) sur lesquelles le CTM du 23 janvier 2020 a été consulté.

Les organisations syndicales, à l'unanimité, ont émis un avis défavorable à l'adoption des LDG Mobilité car elles estiment que ces LDG n'apporteront **aucune garantie** en matière de respect du principe d'**égalité de traitement des agents**. Ce texte sera donc de nouveau soumis pour avis à un prochain CTM.

En particulier, la DRH ministérielle, ne sera pas en mesure d'exercer son **contrôle sur la fiabilité des informations** remontées par les services et RH de proximité.

Elle ne pourra plus non plus compter sur les **signalements** que lui faisaient remonter les représentants syndicaux à la CAP puisque cette dernière n'aura plus compétence qu'en matière de recours, c'est-à-dire quand il est déjà **trop tard**.

Alors que déjà, l'avis des CAP n'était pas toujours suivi par les DG ARS, comment peut-on espérer que cela deviendra plus fluide dans un **cadre plus libéral** !

On nous parle de **transparence** dans la publication des postes... : c'est plutôt **l'arbitraire** qui risque d'y gagner lorsqu'on sait comment sont établis les recrutements dans les ARS.

Pour sa part, SYNAPSE a dénoncé régulièrement les dérives observées dans les ARS lors de ses déclarations en CAP.

Les étapes à venir :

- Les ARS rédigent actuellement **leurs LDG** sur la base des projets des LDG ministérielles (que vous trouverez en pièce jointe).
- Les projets des DG ARS devront être validés par la DRHM avant d'être présentés prochainement aux instances locales dans les ARS.
- L'ensemble des **postes déclarés à la vacance** sont publiés sur [La place de l'emploi public](#)
- Les agents souhaitant exercer une mobilité doivent postuler sur les postes de leur choix en envoyant un **CV** et une **lettre de motivation**

- Les candidats qui postulent sur un poste vacant seront reçus en **entretien** par l'ARS qui recrute et la **décision finale** est déconcentrée au niveau de chaque DG ARS ou recruteur.

Il est à craindre au final que les personnels se retrouvent seuls devant leur hiérarchie, devant faire face à moins de respect du droit des agents, avec là encore plus de risques de **discrimination**.

Les **représentants du personnel des instances locales** devront être sollicités pour défendre des modalités de gestion plus justes et transparentes...

Les CAP du 1<sup>er</sup> semestre se réuniront encore cette année pour étudier les **Listes d'Aptitudes** (LA) dans le corps supérieur :

- La CAP des IES examinera la LA des T3S dans le corps des IES le 28 mai 2020,
- La CAP des T3S examinera la LA des ADS dans le corps des T3S le 12 juin 2020,
- La CAP des IGS examinera la LA des IES dans le corps des IGS le 19 juin 2020,
- La CAP des ADS est supprimée car il n'existe pas de LA pour ce corps.

**N'hésitez pas à solliciter vos représentants SYNAPSE en CAP pour défendre votre situation et, le cas échéant, vous orienter vers un référent local.**

INGENIEURS DU GENIE SANITAIRE		
Grade de Chef	Titulaire	Suppléant
	Bernard PIOT	Frédéric LELOUEDEC
INGENIEURS D'ETUDES SANITAIRES		
	Titulaire	Suppléant
Grade Hors Classe	Gilles SOUET	Catherine MOREL
Grade IPES	Alexandre BENARD	Maud BILLON (*)
Grade IES	Manuel RODICQ (*)	Vincent LOEZ
TECHNICIENS SANITAIRES CAP MAS – MOBILITE / LISTE D'APTITUDE – 1 <sup>er</sup> semestre		
	Titulaire	Suppléant
Grade de Principal	Samuel MOOTHEN	Jean-Bernard VELLAYOUDOM
Grade T3S	Souonda ABDOURAHAMAN	Philippe ALI MOUSTOIFFA
TECHNICIENS SANITAIRES CAP COMMUNE MAS / ANSM – AVANCEMENTS – 2 <sup>ème</sup> semestre		
	Titulaire	Suppléant
Grade de Chef	Hélène EGEA	Emmanuelle SANGNIER
Grade T3S	Souonda ABDOURAHAMAN	Philippe ALI MOUSTOIFFA
ADJOINTS SANITAIRES		
	Titulaire	Suppléant
Grade de Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Raphaël GALAOR	Jean-Raymond ZACORE

(\*) [maud.billon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maud.billon@developpement-durable.gouv.fr) ; [manuel.rodicq@developpement-durable.gouv.fr](mailto:manuel.rodicq@developpement-durable.gouv.fr)

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !